

Image not found or type unknown



Remboursement à neuf

Par **Eric 92**, le **23/08/2022 à 14:30**

Bonjour,
Un ami vient d'avoir son ordinateur subir à une surtension électrique, donc HS.
Ne trouvant plus la facture d'origine demandée par l'assureur afin de se faire rembourser son bien à neuf (- de 5 ans), il à refait une facture (fausse évidemment) approchant du montant de l'achat original pour être concordant avec la valeur de son materiel. Ma question : les assureurs vérifient t'il les factures de ce type auprès des magasins ou sites internet ou le materiel à été acheté afin de vérifier de la véracité de la facture ?
Merci pour vos réponses
eric

Par **chaber**, le **23/08/2022 à 18:02**

bonjour
un assureur peut faire expertiser le bien.s'il y a discordance entre le bien et la facture il aura tout à fait le droit de ne pas indemniser et même de déposer plainte our tentative d'escroquerie